

Via Allier à vélo - Étape 14 - Langeac > Prades

Haute-Loire - Langeac



Pause sur la Via Allier à Langeac (Alba Photographie / Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme)



Votre aventure à vélo sur la Via Allier prend définitivement une autre tournure. Le chemin parcouru semble déjà long, mais il reste modeste quand on le compare au périple des saumons sauvages qui remontent la rivière jusqu'ici.

Les paysages se resserrent et les gorges s'ouvrent à vous : minérales, sauvages, avec quelques villages pittoresques qui égrènent le voyage. Prenez le temps de visiter Chanteuges et son abbaye perchée sur une coulée de lave, Saint-Julien-des-Chazes et la chapelle Saint-Marie. Sans oublier Prades, point d'orgue de cette étape. Dominé par la Roche Servièrre qui propose un spectacle naturel saisissant sur le volcanisme. Un parcours réservé à des cyclistes habitués ou équipés de VAE. L'itinéraire : La véloroute de la Via Allier quitte Langeac le long de la D585 et s'élève jusqu'à Chanteuges et Saint-Arcons-d'Allier. Vous changez de rive pour emprunter la D48, plus étroite qui prend le relais jusqu'à Prades, en s'approchant toujours plus près de la rivière Allier. Restez vigilants sur les traversées de ponts et les passages sur et sous la voie ferrée.

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 52 min

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 308 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Langeac

Balisage : Sports cyclistes Véloroute

Communes : 1. Langeac

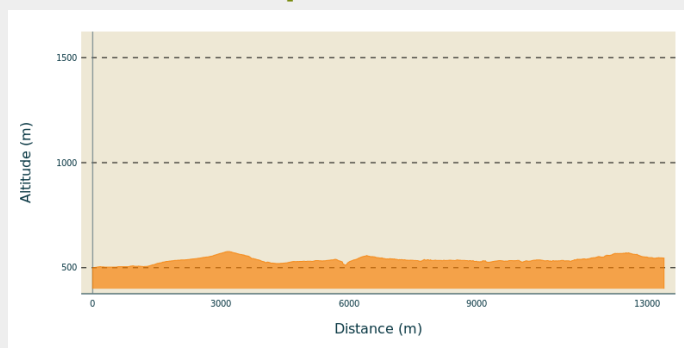
2. Chanteuges

3. Saint-Arcons-d'Allier

4. Saint-Julien-des-Chazes

5. Prades

Profil altimétrique



Altitude min 500 m Altitude max 577 m

Panneau routier vélo blanc sur fond vert.

Praticable : toute l'année.

Sous réserve de conditions météo favorables.

Conseils et suggestions

À ne pas manquer :

- Chanteuges : abbaye du XIIe siècle remaniée au XVe siècle (chapiteaux romans, chapelle de l'Abbé, vestiges du cloître...). Village perché et rues pavées. Conservatoire National du Saumon Sauvage.
- Saint-Arcons-d'Allier : village perché. Eglise des XIVe et XVe siècles. Ancien prieuré, tour du XVe siècle, jardins et terrasses.
- Saint-Julien-des-Chazes : Eglise du XVe siècle avec Vierge en Majesté du XIIe siècle. Vestiges de l'abbaye des Chazes. Chapelle Notre-Dame-des-Chazes du XIIIe siècle en bord d'Allier.
- Prades : village bâti entre granit et basalte, surplombé par la Roche Servière (rocher de 90 m). Orgues basaltiques. Plage. Eglise romane et vestiges de l'ancien château féodal.

Site web (URL) : <http://www.gorges-allier.com>




Site web (URL) : <https://www.via-allier.com/itineraire/langeac-prades>



Téléphone : [04 71 77 05 41](tel:0471770541)

Mél : ot.langeac@haut-allier.com

Sur votre chemin...



-  Collegiale Saint-Gal (A)
-  Ancien Couvent Notre-Dame de Sainte-Marie (C)
-  Chapelle de Sainte-Marie-Des-Chazes (E)

-  Pont Alexandre Bertrand (B)
-  Prieuré de Chanteuges (D)

Toutes les infos pratiques

A la campagne

Au bord de l'eau

En plein air

Rivière ou fleuve à moins de 300 m

Vue sur fleuve ou rivière

Recommandations

Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Mais s'il est tentant d'envisager faire courir son chien près du vélo, ce ne sera pas possible partout : il devra souvent être tenu en laisse et impérativement transporté sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile (encore majoritaires sur la Via Allier). Les chiens peuvent être interdits sur certaines pistes cyclables départementales ou voies vertes.

En France, la loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics, sous peine de contravention de 1^{ère} classe (jusqu'à 38 € ; chiens de catégorie 3), ou de 2^{ème} classe (jusqu'à 150 € ; chiens de catégories 1 - d'attaque- et 2 -de défense ou garde- qui doivent être muselés).

Les hébergements n'acceptent pas tous les animaux. S'ils le font, un supplément et une preuve de vaccination peuvent être demandés. Les chiens sont interdits dans les magasins d'alimentation et sur certaines plages de la rivière Allier l'été.

Matériel

La Via Allier - La véloroute de l'Auvergne de Nevers à Langogne - Chamina Edition

Découvrez les 455 km de l'itinéraire Via Allier le long de la grande rivière sauvage d'Auvergne, de sa confluence avec la Loire à sa source. 22 étapes entièrement repérées à vélo, à découvrir en itinérance.

Présentation claire et pratique des étapes, hébergements, sites touristiques et curiosités à ne pas manquer sur le parcours, infos train + vélo.

Parution : Juin 2023

Éditeur : Chamina Edition

Auteur : Noël Itier

Format : 11,5 x 21 cm, reliure spirale

Cartographie : 1:100 000

Prix : 15 €

Comment venir ?

Parking conseillé

Quai Voltaire, à l'angle de la rue Dumas

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



Collégiale Saint-Gal (A)

Collégiale Saint-Gal de style gothique, stalles du XVIe s, Mise au tombeau du XVe s, tableaux du XVIIe s du peintre ponot Guy François.



Pont Alexandre Bertrand (B)

En 1929, le pont de type Bowstring est construit pour remplacer le pont suspendu d'une seule arche de 1833, dont les crues emportaient invariablement le tablier.



Ancien Couvent Notre-Dame de Sainte-Marie (C)

L'ancienne chapelle du Couvent N.D. de Sainte-Marie abrite la maison communale depuis 1793. A l'édifice original, l'architecte Riboud ajoute un étage supplémentaire en brique dans les années 1890, surmonté d'un clocheton et d'une pendule.



Prieuré de Chanteuges (D)

L'abbaye Saint-Marcellin est fondée en 936. En 1137 le monastère devient dépendant de la puissante abbaye de La Chaise Dieu. A la fin du XVème siècle, l'Abbé Jacques de Sénecsterre fait ériger un logis, une chapelle et la poterie.



Chapelle de Sainte-Marie-Des-Chazes (E)

Nichée au coeur de la vallée de l'Allier, la chapelle des Chazes dépend jusque la Révolution de l'Abbaye voisine de Saint-Pierre des Chazes. Elle est un des fleurons architectural du Haut-Allier.